



FRANCE DRESSAGE

**REGLEMENT 2008 DU CONCOURS NATIONAL
POUR PONEYS DE 3 ANS A APTITUDE DRESSAGE**

I. Informations générales

Organisation technique : à SAUMUR dans le cadre de la Semaine du Dressage organisée par FRANCE DRESSAGE du 25 au 28 septembre 2008 en collaboration avec l'ENE, la SHF et SEI (Saumur Equestre International).

FRANCE DRESSAGE
Haras du Pin
61310 LE PIN AU HARAS
tel : 02 33 12 16 04 - fax : 02 33 36 14 12

Ecole Nationale d'Equitation
Terrefort – B.P. 207
49411 SAUMUR CEDEX
tel : 02 41 53 50 50 - fax : 02 41 67 63 08

II- Conditions générales

A-ADMISSIONS

Ce concours est ouvert aux juments, mâles et hongres nés en 2005 et inscrits dans les Stud-Book tenus en France suivants : PFS, CO, NF, W, DA, LAND, POT, HAF ainsi que les 3 ans issus d'un auteur poney et qualifiés PO, CS, OC ou inscrits dans un stud book européen.

La qualification de ces poneys sera assurée lors des concours d'élevage organisés par les associations de race et en accord avec le ou les juges FRANCE DRESSAGE invités par celles-ci. La sélection pourra aussi s'effectuer avec un juge FRANCE DRESSAGE dans les concours régionaux ou interrégionaux organisés par les Haras Nationaux, dans les tests spécifiques organisés en accord avec la SHF ou lors de regroupements sur l'initiative des éleveurs. En complément sera qualifié par un jury FRANCE DRESSAGE un quota de poneys de 3 ans inscrits à un stud book européen. Ces poneys devront avoir été élevés en France depuis au plus tard le **1^{er} janvier 2007**.

Leur participation au concours national est assujettie à un droit d'inscription de 40 € à l'ordre de FRANCE DRESSAGE. Pour les poneys déjà inscrits au FED, l'engagement est réduit à 12 € à l'ordre de FRANCE DRESSAGE.

B- EPREUVES

Il y aura 2 sections, mâles d'une part, femelles et hongres d'autre part. Les épreuves se dérouleront de la manière suivante :

* Premier jour

- Présentation des allures en liberté, aux deux mains,
- Présentation en main au modèle : celui-ci sera examiné à l'arrêt et au pas en ligne.

* Deuxième jour

- Epreuve montée consistant en une présentation en groupe commandée par le jury, d'une durée de 12' environ avec au maximum 3 poneys. Si exceptionnellement un groupe de 4 était constitué, la durée serait de 15'.

TEXTE DE LA PRESENTATION DES 3 ANS MONTES **(rectangle 30 X 70 m)**

L'entrée se fait au pas rênes longues sur la piste.

La reprise commence avec du trot de travail enlevé (2 tours et développement sur quelques foulées le long d'un grand côté) puis changement de main et même chose à l'autre main .

Puis les poneys prennent le cercle central, et partent au galop (2 tours sur la piste avec allongement de quelques foulées sur un grand côté). Puis même chose à l'autre main avec changement de main par le trot. A la fin de cette phase de galop, les cavaliers mettent leur cheval en cercle au centre en rendant les rênes et gardent cette attitude pour repasser au trot puis au pas.

Enfin, au pas avec des rênes longues mais en gardant un léger contact entre la bouche du cheval et la main du cavalier, un doubler dans la longueur avec changement de main avant de sortir.

La reprise sera commandée par le speaker

III. Jugement et Notation

Le jury sera composé d'au moins trois juges notant individuellement pour l'épreuve de modèle et liberté et en commun pour l'épreuve montée.

Lors de cette épreuve, le pas, le trot et le galop seront jugés sur différents critères comme le rythme, l'élasticité, la « couverture de terrain » et l'engagement. L'impression générale est également prise en compte.

Cette impression générale est influencée par la perméabilité aux aides, le tempérament, le potentiel du poney pour la discipline du dressage, son niveau d'entraînement et la manière dont le poney est monté.

Les épreuves en main, en liberté et montées seront jugées selon la grille établie par France DRESSAGE sur laquelle un protocole d'explication des notes sera inclus et remis à chaque propriétaire.

En cas d'ex-aequo, les poneys seront départagés selon la note de l'épreuve montée. .

IV- Dotations et primes

La dotation des poneys mâles, hongres et femelles est assurée sur subvention des Haras Nationaux.

Les 3 ans de race étrangère pourront être primés par FRANCE DRESSAGE sur dotation spéciale en fonction des partenariats obtenus dans la limite de 4 poneys de race étrangère mâles, femelles ou hongres. Les bénéficiaires de ces primes devront être **à jour de leur cotisation à l'association.**

Le montant moyen des dotations aux poneys non primés par les Haras Nationaux sera de 20% des dotations HN

Souvenirs, plaques et flots seront remis par l'association FRANCE DRESSAGE.

V- Conditions spécifiques

* Les engagements sont à adresser avant le 5 septembre 2008 à FRANCE DRESSAGE, Haras du Pin, 61310 LE PIN AU HARAS, sur formulaire à lui demander. Après cette date et après accord de FRANCE DRESSAGE, le montant des engagements sera du triple du montant initial.

* Les réservations de boxes seront à faire directement auprès de l'organisateur et suffisamment à l'avance pour pouvoir être honorées.

* Tous les poneys devront être en règle vis-à-vis des normes sanitaires en vigueur, être à jour de leurs vaccinations contre la grippe équine et accompagnés de leur document d'accompagnement dûment validé.

* Les présentateurs devront être en tenue d'équitation ou de concours. Pour les présentations en main la tenue sera obligatoirement blanche.

* Pour l'épreuve montée, les poneys devront être présentés en filet simple, les cavaliers seront sans éperons avec bombe ou casque de protection. La cravache ne devra pas excéder une longueur de 110 cm. Les guêtres et autres protections ne sont pas autorisées.

* Les participants doivent veiller à ce que leurs assurances personnelles soient en cours de validité. Les poneys et le matériel des concurrents restent sous leur garde et leur responsabilité pendant toute la durée de la manifestation.

* L'organisateur et le président du jury se réservent le droit d'apporter au présent règlement toutes modifications rendues nécessaires pour la bonne organisation et le bon déroulement du concours du fait de circonstances imprévues.

* FRANCE DRESSAGE pourra faire effectuer des contrôles antidopage sur les poneys participant aux épreuves d'élevage.